

FORMULAIRE SIMPLIFIÉ D'ÉVALUATION DES INCIDENCES NATURA 2000

PROJETS DIVERS



Définition :

L'évaluation des incidences est avant tout une **démarche d'intégration des enjeux Natura 2000** dès la conception du projet. Le dossier d'évaluation des incidences doit être conclusif sur la potentialité que le projet ait ou pas une incidence significative sur un (des) site(s) Natura 2000.

Pourquoi ?

Ce formulaire permet de répondre à la question préalable suivante : mon projet est-il susceptible d'avoir une incidence sur un (des) site(s) Natura 2000 ?

Le formulaire permet, par une analyse succincte du projet et des enjeux, d'exclure toute incidence significative sur un (des) site(s) Natura 2000. Dans ce cas, ce formulaire simplifié fait office d'évaluation des incidences lorsqu'il permet de conclure à l'absence d'incidence.

Attention : si tel n'est pas le cas et qu'une incidence non négligeable est possible, une évaluation des incidences approfondie doit être conduite ; **dans tous les cas, l'évaluation des incidences doit être conforme au contenu visé à l'article R 414-23 du Code de l'Environnement.**

Par qui ?

Ce formulaire est à remplir par le **porteur de projet**, en fonction des informations dont il dispose (cf. p. 9 : « Ou trouver l'information sur Natura 2000 ? »). Lorsque le(s) site(s) Natura 2000 dispose(nt) d'un DOCOB validé, le pétitionnaire est invité à contacter l'animateur Natura 2000, pour obtenir des informations sur les enjeux en présence. Il est possible de mettre des points d'interrogation lorsque le renseignement demandé par le formulaire n'est pas connu.

Pour qui ?

Ce formulaire permet au **service administratif instruisant le dossier** de fournir l'autorisation requise ou, dans le cas contraire, de demander de plus amples précisions sur certains points particuliers.

Coordonnées du porteur de projet :

Nom – Prénom : **SAS VANYLIS représentée par Mr Patrick CORDAT**

Fonction :

Adresse : **311, promenade Philibert d'Orlye**

74280 Menthon - Saint - Bernard

Téléphone : Fax :

Email : **archi@studiomako.com**

Dénomination du projet : Création d'un bâtiment à usage de commerce / création d'un bâtiment d'activité

A quel titre le projet est-il soumis à évaluation des incidences :

☒ Décret n° 2010-365 du 9/04/10 (art. R 414-19 du code de l'environnement)

☐ Arrêté préfectoral n° DDT-2010.1521 du 17/12/10

☐ Arrêté préfectoral n° 2014237-0008 du 25/08/14

Avez-vous contacté l'animateur Natura 2000 du site ? ☐ Oui

☐ Non

Ce dernier pourra si nécessaire vous donner des éléments d'information et vous guider dans vos recherches. Néanmoins, ce soutien technique ne se substitue pas à votre responsabilité de porteur de projet pour la réalisation de cette évaluation des incidences Natura 2000.

1 Description du projet

a. Nature du projet

Préciser le type de projet :

Le site du projet se situe sur la commune d'Amancy, sur un secteur limitrophe avec la commune de La Roche sur Foron.

Il est prévu, sur le tènement, trois projets de construction :

-La construction d'un restaurant situé à la pointe Nord

-La construction d'un bâtiment destiné au commerce

-La construction d'un bâtiment d'activités

Chaque bâtiment fait l'objet d'un permis distinct.

Cette demande est présentée dans le cadre de l'instruction des demandes de permis de construire des bâtiments de commerce et d'activité.

(cf plan masse joint)

b. Localisation et cartographie

Joindre un plan de localisation précis et finalisé du projet au 1/25 000° (emprises temporaires ou permanentes, stockage matériels et engins, accès, parking) et un plan descriptif de la zone concernée (plan de masse, plan cadastral, etc.).

Commune(s) concernée(s) : **AMANCY / LA ROCHE SUR FORON**

Lieu-dit :

☐ En site(s) Natura 2000 : ZSC – ZPS – SIC ¹, rayer les mentions inutiles

n° et nom du site : ZSC – ZPS – SIC

n° et nom du site : ZSC – ZPS – SIC

n° et nom du site : ZSC – ZPS – SIC

n° et nom du site : ZSC – ZPS – SIC

✓ Hors site(s) Natura 2000 ; à quelle distance ?

A 3,9 km environ du site n° ZPS41 et. H24 « vallée de l'arve »

c. Étendue du projet

- Emprises au sol et/ou en paroi, temporaires et permanentes du projet

Bâtiment A – restaurant : 525 m²

Bâtiment B – Commerce : 2211 m²

Bâtiment C – bâtiment d'activités : 979 m²

ou classe de surface approximative (cocher la case correspondante) :

☐ < 100 m²

☐ 1 000 à 10 000 m² (1 ha)

☐ 100 à 1 000 m²

☐ > 10 000 m² (> 1 ha)

- Longueur – largeur

*Bâtiment A – restaurant : 30*15 m*

*Bâtiment B – Commerce : 72*35 m*

*Bâtiment C – bâtiment d'activités : 41*19 m*

- Pour sa mise en place, préciser si le projet générera des aménagements ou de la logistique connexes (exemple : sonorisation, émissions lumineuses, voiries et réseaux divers, parkings, zone de stockage, lieux d'accueil, vestiaires, etc.). Si oui, les décrire succinctement :

.....
.....
.....
.....

d. Durée prévisible et période du projet :

- Projet : ✓ diurne

☐ nocturne

- Durée précise si connue (heures, jours)

- Période précise.....(de tel jour à tel jour)

Et période (saison) en cochant la(les) case(s) correspondante(s) :

☐ Printemps

✓ Été

✓ Automne

✓ Hiver

- Fréquence (le cas échéant) :

☐ chaque année

☐ chaque semaine

☐ chaque mois

☐ autre (préciser):.....

e. Entretien / fonctionnement / rejet

Préciser si le projet générera des interventions ou rejets sur le milieu naturel durant sa phase active (exemple : débroussaillage mécanique ou manuel, curage de fossé, rejet d'eau pluviale, rejet d'eaux usées, rejets d'hydrocarbures ou d'huiles, pistes à aménager, accès, raccordement réseaux, déchets...). Si oui, les décrire succinctement (fréquence, ampleur, etc.).

*Les Eaux pluviales seront rejetées après rétention dans le fossé en bord de propriété.
(cf notice des réseaux)*

f. Budget

Coût prévisionnel du projet (cocher la case correspondante) :

- | | |
|---|--|
| ☐ < 5 000 € | ☐ de 5 000 à 20 000 € |
| ☐ de 20 000 € à 50 000 € | ☐ de 50 000 € à 100 000 € |
| ☒ > à 100 000 € | |

2 État des lieux de la zone d'influence

Cet état des lieux écologique de la zone d'influence (zone pouvant être impactée par le projet) permettra de déterminer les incidences que peut avoir le projet sur cette zone.

a. Protections et statuts réglementaires

Le projet est situé en :

- | | |
|---|---|
| ☐ Réserve Naturelle | ☐ Espace Boisé Classé (EBC) |
| ☐ Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope (APPB) | ☐ Site inscrit |
| ☐ Parc National | ☐ PIG (projet d'intérêt général) de protection |
| ☐ Zone cœur | ☐ ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique) |
| ☐ Aire d'adhésion | ☐ Parc naturel régional |
| ☐ Site classé | ☐ Espace Naturel Sensible (ENS) |
| ☐ Réserve Biologique Dirigée (RBD) | ☐ Zone humide |
| ☐ Réserve Biologique Intégrale (RBI) | |

b. Usages

Cocher les cases correspondantes pour indiquer succinctement quels sont les usages actuels et historiques de la zone d'influence.

- | | | |
|---|--|--|
| ☐ Aucun | ☐ Chasse | ☐ Cabanisation |
| ☒ Agriculture | ☐ Pêche | ☐ Sports et loisirs (sports motorisés, VTT, randonnée, escalade, sports aériens, sports d'eaux vives,...) |
| ☐ Pâturage / fauche | ☐ Perturbations diverses (inondation, incendie,...) | |
| ☐ Sylviculture | ☐ Décharge sauvage | |

Commentaires : **Culture de Maïs**

c. Milieux naturels et espèces

Fournir un extrait de la cartographie des habitats du Document d'Objectifs, au 1/25 000^e.

Renseignez les tableaux ci-après avec les habitats et espèces d'intérêt communautaire concernés par le projet : données consultables dans le Document d'Objectifs et sur le site <http://www.haute-savoie.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Milieux-naturels-et-biodiversite>

Afin de faciliter l'instruction du dossier, il est fortement recommandé de fournir quelques photos du site. Préciser ici la légende de ces photos et reporter leur numéro sur la carte de localisation.

Photo 1 : Ront point

Photo 2 : route de bonneville

Photo 3 : route de Bonneville

Photo 4 : avenue victor hugo

Photo 5 :

Photo 6 :

TYPE D'HABITAT NATUREL	Intitulé des habitats d'intérêt communautaire	
Milieux ouverts ou semi-ouverts	☐ pelouse ☐ pelouse semi-boisée ☐ lande ☐ garrigue, maquis ✓autre : agricole + prairie de fauche	
Milieux forestiers	☐ forêt de résineux ☐ forêt de feuillus ☐ forêt mixte ☐ autre :	
Milieux rocheux	☐ falaise ☐ affleurement rocheux ☐ éboulis ☐ blocs ☐ autre :	
Zones humides	☐ fossé, canal ☐ cours d'eau ☐ lac, étang ☐ tourbière ☐ gravière ☐ prairie humide ☐ autre :	
Autre type de milieux	☐ arbre(s) mort(s) debout(s) ☐ arbre(s) vivant(s) présentant une cavité, une fissure	<i>Le cas échéant, préciser le diamètre approximatif du(des) arbre(s) et si possible l'espèce(s) concernée(s) et/ou joindre une(des) photo(s).</i>

Plantes				
Crustacés, Mollusques				
Insectes				
Poissons				

Amphibiens, Reptiles				
Oiseaux				
Mammifères terrestres				

3 Incidences du projet

Les incidences du projet sur son environnement peuvent être plus ou moins étendues, la zone d'influence est plus grande que la zone d'implantation. La zone d'influence est fonction de la nature du projet et des milieux naturels environnants.

Cocher les cases concernées :

- | | |
|---|--|
| ☐ Piétinement | ☐ Bruit |
| ☐ Erosion | ☐ Rejets dans le milieu naturel et/ou aquatique |
| ☐ Création de piste ou chemin | ☐ Pollution lumineuse |
| ☐ Modification du réseau hydrographique ou du régime hydrologique | ☐ Déchets |
| ☐ Rupture de corridors écologiques (rupture de continuité écologique pour les espèces) | ☐ Introduction d'espèce non autochtone |
| ☐ Poussières, vibrations | ☐ Autres incidences (préciser)
..... |

Décrivez sommairement les incidences potentielles du projet dans la mesure de vos connaissances.

Destruction ou détérioration d'habitat (= milieu naturel) ou habitat d'espèce (type d'habitat et surface) :

-destruction d'une partie de la prairie de fauche disponible sur le secteur

- suppression de 6 arbres au Nord du tènement , en compensation 116 arbres seront plantés (cf plan paysage)

Destruction ou perturbation d'espèces (lesquelles et dans quelles proportions) :

-perturbation d'oiseaux

- de petit mammifères

- d'insectes

Perturbations possibles des espèces dans leurs fonctions vitales (reproduction, repos, alimentation,...) :

-perturbation de lieu de nidification

-perturbation de lieu de vie

4 Mesures d'évitement et de réduction

Ces mesures visent à supprimer ou réduire les incidences potentielles identifiées préalablement.

Eléments ayant une incidence	Habitat ou espèce concernés	Mesures de prévention ou de réduction envisagées
<i>Exemple : destruction d'espèce</i>	<i>Risque de destruction d'une espèce végétale</i>	<i>Réduction de l'emprise au sol, déplacement du projet</i>
Impact sur la reproduction	Oiseaux et petit mammifères	Chantier programmé hors période de reproduction
Destruction de l'habitat	Prairie de fauche, arbres	Conservation et complétude du réseau de bosquet autour du site avec la création d'une noue plantation de 116 arbres
Destruction du milieu d'habitat	Insecte et oiseaux	Mise en place de nichoir et hôtel à insecte

5 Conclusion

Il est de la responsabilité du pétitionnaire de conclure sur l'absence ou non d'incidences de son projet.

A titre d'information, le projet est susceptible d'avoir une incidence lorsque :

- une surface relativement importante ou un milieu d'intérêt communautaire ou un habitat d'espèce est détruit ou dégradé à l'échelle du (des) site(s) Natura 2000 ;
- une espèce d'intérêt communautaire est détruite ou perturbée dans la réalisation de son cycle vital.

Le projet est-il susceptible d'avoir une incidence ?

✓ **NON** : ce formulaire, accompagné de ses pièces, est joint à la demande de réalisation du projet, et remis au service instructeur.

Préciser les raisons pour lesquelles le projet n'est pas susceptible d'avoir des incidences sur les objectifs de conservation du (des) site(s) Natura 2000 concerné(s) :

Le milieu est déjà fortement anthropisé, avec de nombreux aménagements et équipements dans un environnement très proche (centre-ville, extension d'habitat, réseaux routiers importants, ...) et une activité agricole intense au sein même du site.

Les habitats et espèces floristiques occupant le site sont relativement commun et ne présentent pas d'enjeu de conservation ou de protection. L'intérêt du site résulte ainsi essentiellement du fait qu'il constitue une enclave pseudo-naturelle dans un environnement déjà très anthropisé.

A l'inverse, des espèces faunistiques à enjeux de conservation fréquentent le site et devront être prises en compte dans le futur aménagement (notamment en termes d'emprises ou de planification des travaux qui devront éviter les périodes de reproduction). Ces espèces sont essentiellement des oiseaux, petits mammifères et insectes.

Compte tenu du contexte anthropisé, l'impact du projet d'aménagement sur le milieu naturel restera modéré, d'autant plus que les emprises de l'opération excluent et préservent le réseau formé du bosquet et de la haie situés en bordure de la RD1203.

Ces éléments naturels et paysagers constituent en effet l'enjeu majeur du site car ils sont très attractifs et fonctionnels pour la faune et participent à la préservation de la biodiversité.

☐ **OUI** : l'évaluation d'incidences doit se poursuivre. Un dossier plus poussé doit être réalisé (contenu précisé à l'article R 414-23 Code de l'Environnement). Ce dossier sera joint à la demande de réalisation du projet et remis au service instructeur.

Fait à : Amancy

Le : 20/01/2025

Signature :

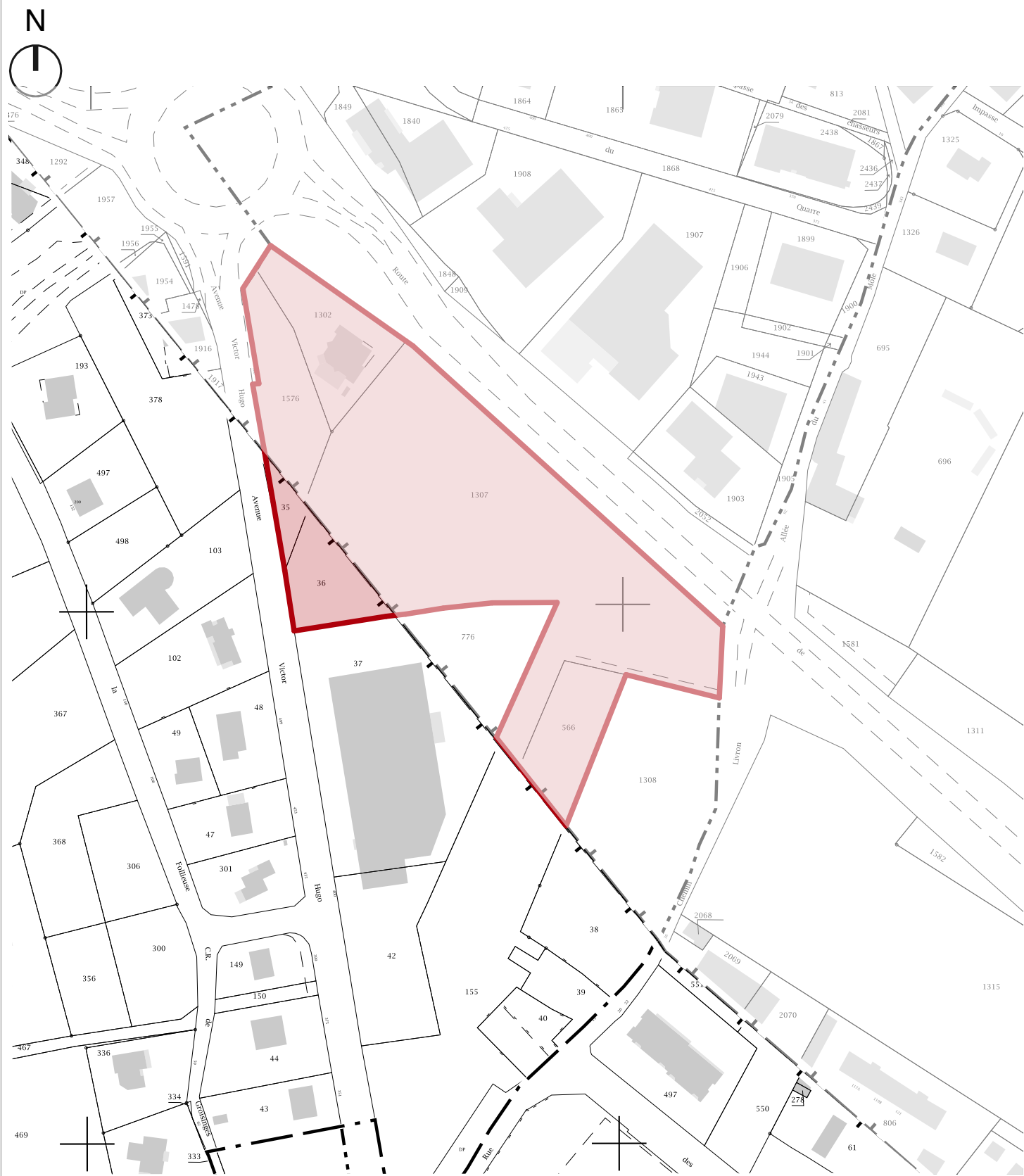
Où trouver l'information sur Natura 2000 ?

- Auprès de la **Direction Départementale des Territoires de la Haute-Savoie** :

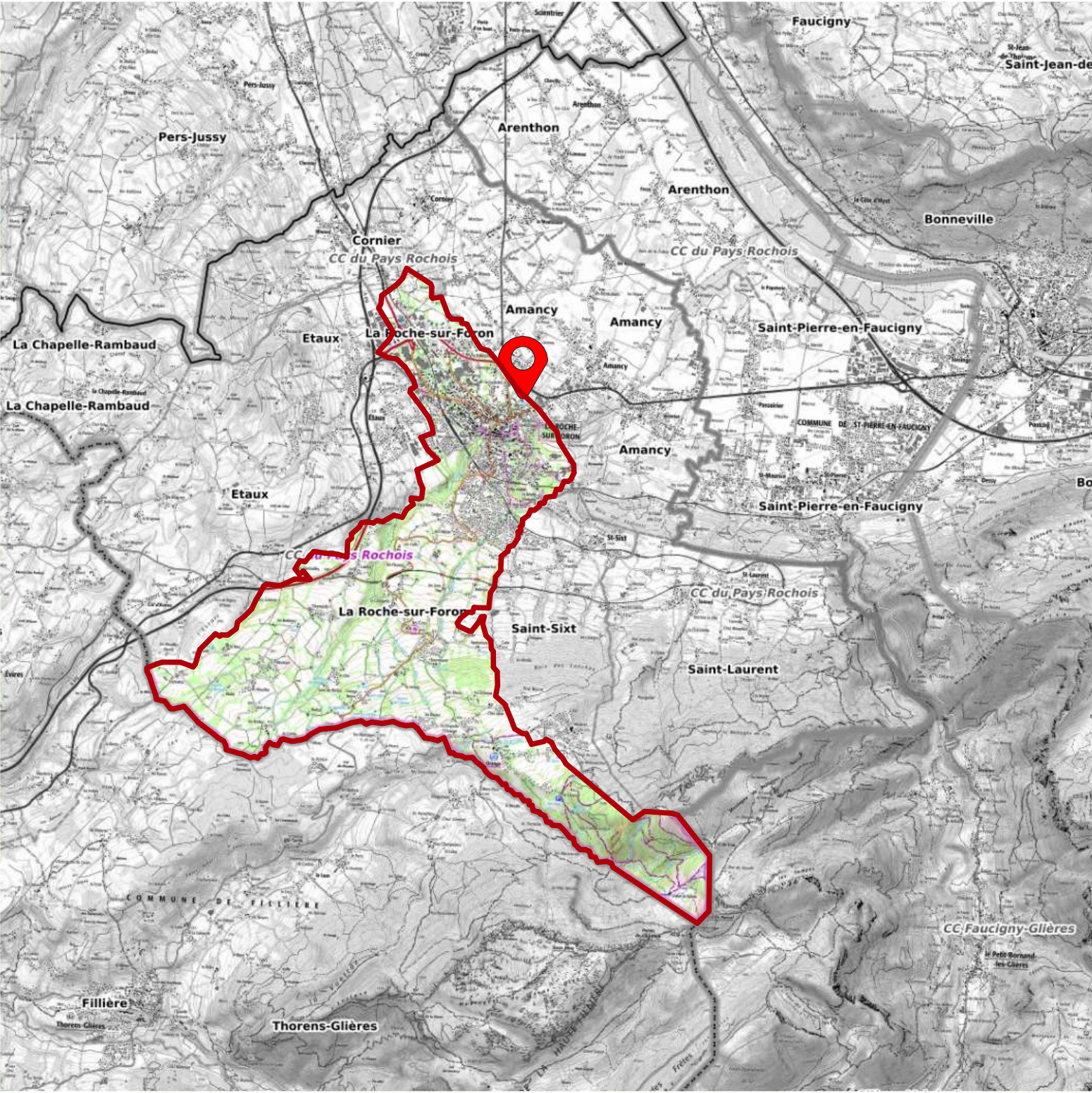
DDT74 - Service Eau Environnement – Cellule Milieux Naturels Forêts et Cadre de Vie, 3 rue Paul Guiton – 74000 ANNECY
Tel : 04 56 20 90 30

- **Sur le site internet des services de l'Etat** : <http://www.haute-savoie.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Milieux-naturels-et-biodiversite>

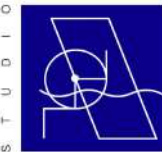
- Auprès de l'**animateur** du site Natura 2000

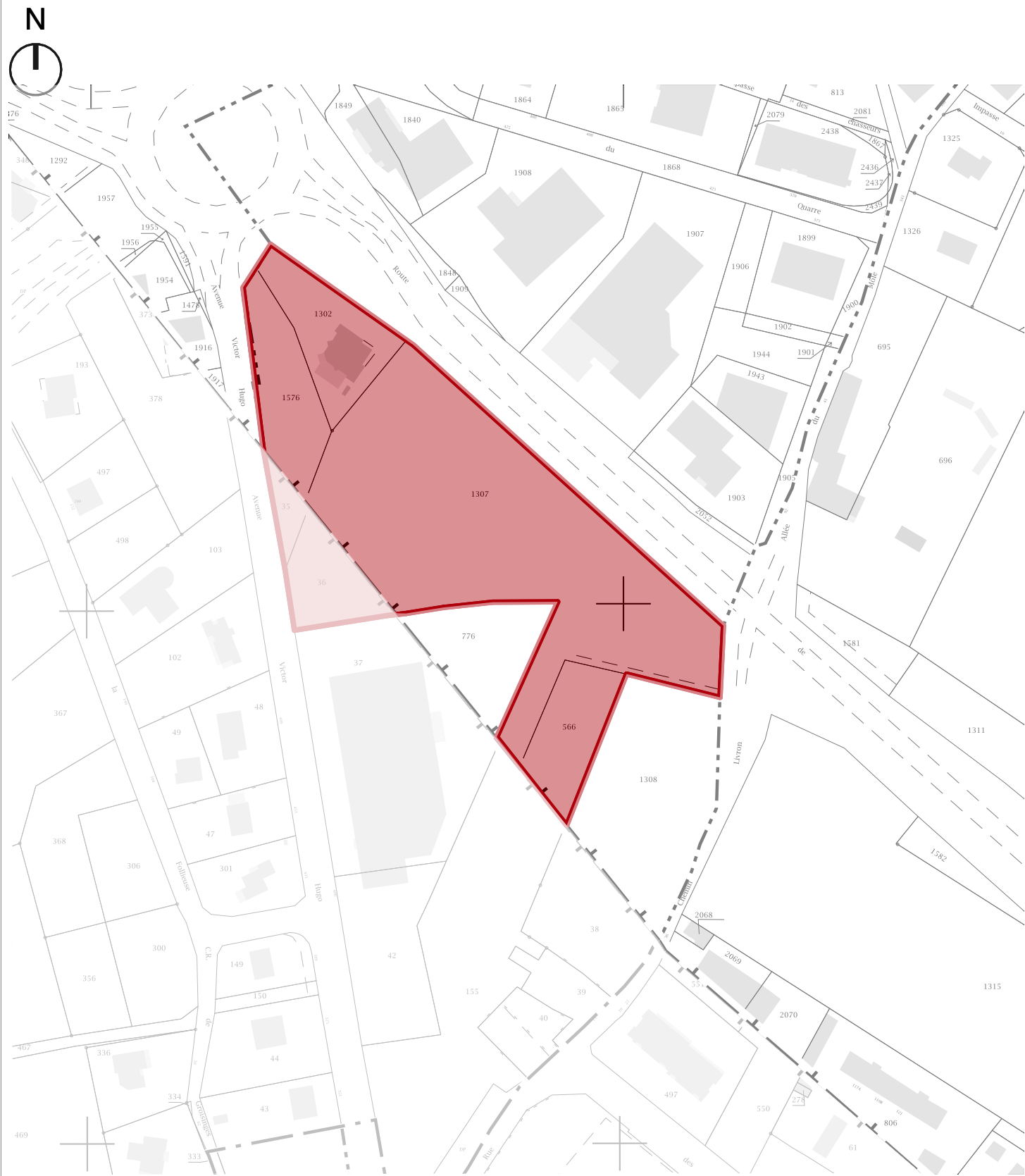


1:2 000 Plan de cadastre

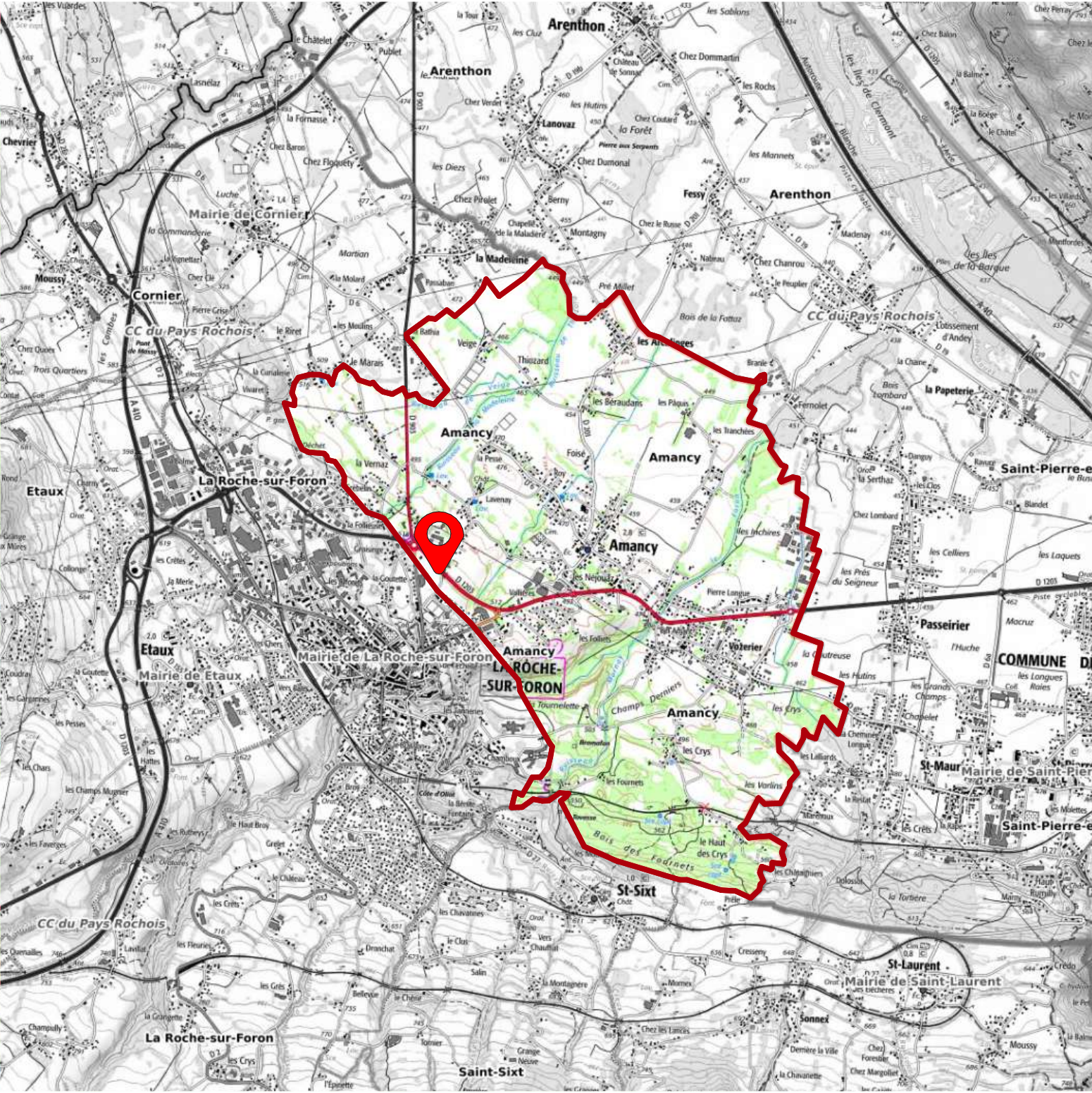


1/50 000 Plan de situation

MAITRE D'OUVRAGE	SAS VANYLIS 311 promenade Philibert d'Orlyé, 74 290 MENTHON SAINT BERNARD	EIN		Annexe 1 PLAN DE SITUATION LA ROCHE SUR FORON	FLORENT MAKO ARCHITECTE D.P.L.G. 5, RUE CHANTEMERLE 74100 VILLE LA GRAND Tel : 04-50-87-05-86 studiomako@studiomako.com	
		AFF.	22-07-06			
		DATE	12/12/2025			
		ECH.				
OUVRAGE	Construction d'un bâtiment à usage de commerce / construction d'un bâtiment d'activité	Avenue Victor Hugo, 74 800 AMANCY		DESSIN	a.l@studiomako.com	FICHER 22-07-06 RETAIL ROCHOIS général PC

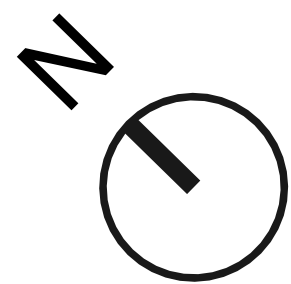


1:2 000 Plan de cadastre

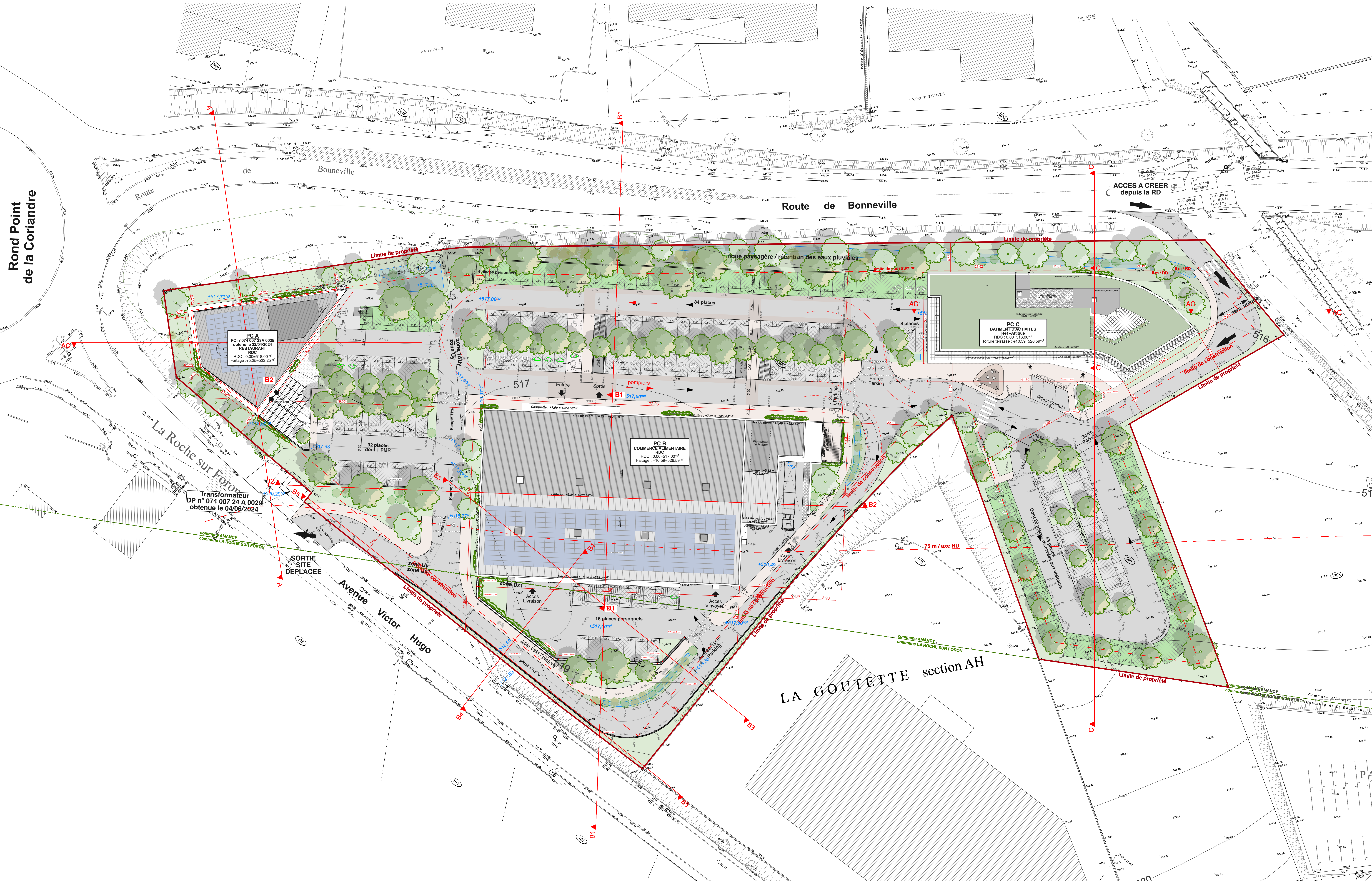


1/25 000 Plan de situation

MAITRE D'OUVRAGE	SAS VANYLIS 311 promenade Philibert d'Orlyé, 74 290 MENTHON SAINT BERNARD	EIN		Annexe 1	FLORENT MAKO ARCHITECTE D.P.L.G. 5, RUE CHANTEMERLE 74100 VILLE LA GRAND Tel : 04-50-87-05-86 studiomako@studiomako.com	STUDIO D'ARCHITECTURE	
		AFF.	22-07-06				PLAN DE SITUATION AMANCY
		DATE	12/12/2025				
OUVRAGE	Construction d'un bâtiment à usage de commerce / construction d'un bâtiment d'activité Avenue Victor Hugo, 74 800 AMANCY	ECH.		DESSIN	a.l@studiomako.com	FICHER 22-07-06 RETAIL ROCHOIS général PC	



Rond Point
de la Coriandre



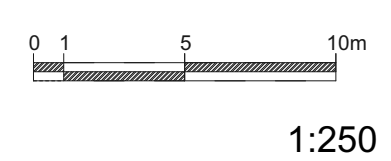
LEGENDE	
	ARBRES A planter
	NOUVEAU PAYSAGE
	Limite de construction
	Limite de propriété
	Espaces verts
	Béton désactivé
STATIONNEMENT	
	place véhicule électrique pré-équipée
	place véhicule électrique équipée
	place famille
+355.00	Altitudes géomètre
+255.00	Altitudes projet

A - RESTAURANT	
Surface de plancher	480 m ²
Places de stationnement obligatoire	1 place pour 10 m ² de salle de restauration
Places de stationnement disponible	32 places

B - COMMERCE ALIMENTAIRE	
Surface de plancher	2133 m ²
Places de stationnement obligatoire	1 place pour 20 m ² de surface de vente
Places de stationnement disponible	100 places

C - BATIMENT D'ACTIVITES	
Surface de plancher	2400 m ²
Places de stationnement obligatoire	pas d'obligation au PLU
Places de stationnement disponible	64 places + 53 places + 3 places

TOTAL PROJET	
Surface de plancher créée	5043 m ²
Places de stationnement obligatoire	70 places
Places de stationnement disponible	196 places



MAITRE D'OUVRAGE

SAS VANYLIS

311 promenade Philibert d'Orly, 74 290 MENTHON SAINT BERNARD

OUVRAGE

Construction d'un bâtiment à usage de commerce / construction d'un bâtiment d'activité

Avenue Victor Hugo, 74 800 AMANCY

Annexe 2

PLAN MASSE

DATE

12/12/2023

EIN

ECH

1/250

INDICES

DATES

MODIFICATIONS

BUREAU DE CONTRÔLE

ECONOMISTE

STRUCTURE

FLUIDES

GEOTECHNIQUE

V.R.D.

PAYSAGISTE

STUDIO MAKO

5, Rue Charlemagne 74100 VILLE LA GRAND - Tel: 04 50 87 05 86

O2 Ingénieurs Conseils

815 Route de Champ Faron, 74370 Aragny - Tel: 04 50 27 17 26

ALPVED

825 Route des Vignes 74370 PRINSEY - Tel: 06 26 36 72 83

ATELIER FONTAINE

Avenue de la Maréchal La Bourne 74370 METZ-TESSY - Tel: 04 50 99 21 71 / atelierfontaine.com

FLORENT MAKO

ARCHITECTE

O.P.L.G.

CHANTEMIERE

VILLE LA GRAND

74100

Tel: 04 50 87 05 86

maisonmakomako.com

FICHIER

22-07-06 RETAIL ROCHES général PC

DESIGN

a.1@studio-mako.com

CES PLANS SONT NOTRE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET ARTISTIQUE. TOUTE REPRODUCTION OU UTILISATION EST INTERDITE SANS NOTRE ACCORD EXPRESS SOUS PEINE DE POURSUITES

MAÎTRE D'OUVRAGE

SAS VANYLIS

311 PROMENADE PHILIPPE D'ORLYE
74 290 MENTHON-SAINT-BERNARD

NATURE DU PROJET

Bâtiments à usage commercial et d'activités

NOM DU PLAN

PLAN PAYSAGE

PHASE D'ÉTUDE

PC2b

ÉCHELLE

1/200°

DATE

21 Novembre 2025

MAÎTRES D'ŒUVRE

Architecte : STUDIO MAKO
5 rue Chantemerle
74100 VILLE-LE-GRAND
Tel : 04 50 87 05 86

Architecte Paysagiste : ATELIER FONTAINE
La Bouvardie, Allée de la Mandallaz
74370 METZ-TESSY
Tel : 04 50 09 21 71

Ingénierie VRD : ALPVRD
815 route de Champ Farcon
74370 ARGONAY
Tel : 04 57 98 11 90

LEGENDE

Limite opération

Arbres existants supprimés

Palette arborée (ou équivalent) :
Arbres en pleine terre de grand développement pour ombrage, d'essences biodiversées et locales et/ou résistants au réchauffement climatique, de type :
Acer campestre/pseudoplatanus/opalus/saccharinum/cappadocicum, Celtis australis/sinensis, Alnus incana/cordata/aperta, Carpinus betulus/Frax Fontaine, Fraxinus ornus, Pinus avium/Sunset boulevard
pedis, Gleditsia triacanthos nemris/Skyline, Sophora pubescens, Castya carolinolola, Pinus sylvestris, Tilia cordata, Ulmus hollandica, ...

copées d'animation et/ou favorables à la petite faune type :
Malus, Prunus, Cotinus, Amelanchier, Chitalpa, Ligustrum, ...

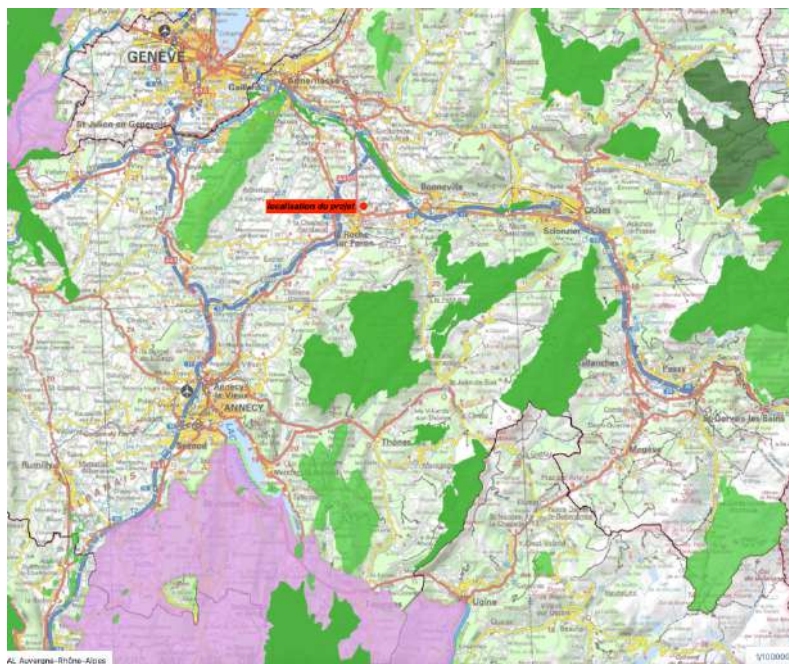
Palette arbustive (ou équivalent) :
Arbustes variés type Vitium opulus compactum, Euonymus europaeus, Ligustrum vulgare/todense, Cotoneaster francheti, Ilex aquifolium, ...
Arbustes variés de résidentialisation et couvre-sol type Abelia, Ilex, Caryopteris, Perovskia, Hydrangea, Lonicera, Hedera, Cornus, Cotoneaster, Graminées, ...
Noues végétalisées
Plantes grimpantes / retombantes adaptées aux orientations type Parthenocissus, Hedera, Hydrangea petiolaris, Trachelospermum, ...
Surfaces en prairie

Revêtements de sol (ou équivalent) :
Béton désactivé ou équivalent (modes doux / parvis)
Revêtement perméable type béton monolithique enherbé ou dalles evergreen / écomousse
Revêtement perméable type béton monolithique avec remplissage graviers ou evergraviers
Revêtements contrasté type résine
Galets ou gravier ou concassé
Enrobé voirie

Mobiliers et ouvrages divers (ou équivalent) :
Abris-vélos avec supports vélos
Potelets de protection
Hôtel à insectes
Appuis-vélos
Nichoirs



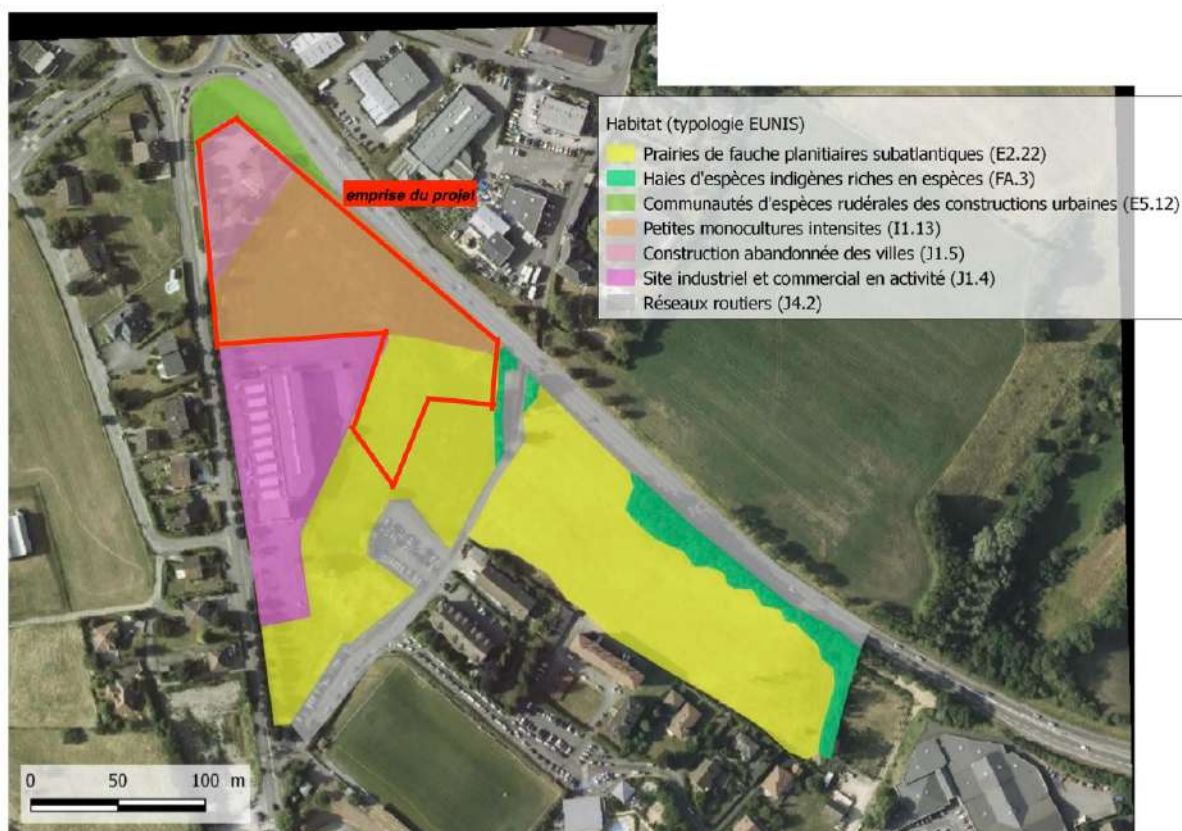
ANNEXE 4 localisation du projet par rapport au site Natura 2000



Comme le montrent les illustrations ci-avant, la commune de AMANCY n'est couverte ni par une des Zones de Protection Spéciale (Z.P.S.), ni par une des Zones Spéciales de Conservation (Z.S.C.) que compte aujourd'hui la région Ile-de-France et qui contribuent à la définition du réseau NATURA 2000.

Le site le plus proche appartenant à ce réseau est la Z.P.S. dénommée « vallée de l'arve » (identifiant FR8201715 pour la directive habitat et FR8212032 pour la directive oiseaux) dont l'étendue est localisée, au sud-ouest, à une distance d'un peu plus de 8,4 km par rapport au site objet de la présente demande (distance mesurée à vol d'oiseau par rapport au point le plus proche de cette zone). Le projet sera sans incidence (directe ou indirecte) sur cette zone du réseau NATURA 2000.

ANNEXE 6 Carte des habitats



Le site est essentiellement composé par des parcelles agricoles et majoritairement par des « Prairies de fauche planitiaires subatlantiques » (Code EUNIS E2.22 et Code Corine Biotopes 38.22). Sur la partie Nord, une parcelle est utilisée pour la culture de maïs.

ANNEXE 5 Photographies du site



d.Faune terrestre

La liste des espèces faunistiques recensées par HYDRETUDES en 2018 a été complétée par la synthèse des espèces faunistiques issues de la base de données Faune Haute-Savoie (LPO) qui couvre une période d'observation allant de janvier 2010 à janvier 2018. Ces espèces ont été localisées sur la zone d'étude et dans un environnement proche, elles viennent compléter la liste des espèces faunistiques pouvant fréquenter la zone d'étude.

Pour chacune d'entre elles, sa source et son statut de protection réglementaire sont précisés dans le tableau ci-dessous. Le classement sur les listes rouges nationales et régionales est également précisé. Selon la méthodologie de hiérarchisation présentée auparavant, chaque espèce dispose d'un enjeu de conservation allant de FAIBLE à TRES FORT.

Tableau 4 : Liste des espèces faunistiques présentes sur la zone d'étude

Taxon	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Source	Statuts de protection							Enjeux de conservation
				Conv. de Berne	Conv. de Wash.	Dir. Habitats / Oiseaux	Protection nationale	Liste Rouge Nationale	Liste Rouge Régionale (RA)	ZNIEFF (RA)	Global
AVI	Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>	BDD Faune 74	An II	x	x	Art 3	LC	LC	x	MOYEN
AVI	Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>	BDD Faune 74	An III	An A	An I	Art 3	LC	NT	Oui	ASSEZ FORT
AVI	Buse variable	<i>Buteo buteo</i>	BDD Faune 74/HYD	An III	An A	x	Art 3	LC	NT	x	ASSEZ FORT
AVI	Corneille noire	<i>Corvus corone</i>	BDD Faune 74/HYD	An III	x	An II/2	x	LC	LC	x	FAIBLE
AVI	Épervier d'Europe	<i>Accipiter nisus</i>	BDD Faune 74	An III	An A	x	Art 3-6	LC	LC	x	MOYEN
AVI	Étourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	BDD Faune 74	x	x	An II/2	x	LC	LC	x	FAIBLE
AVI	Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	BDD Faune 74	An II	An A	x	Art 3	NT	LC	x	ASSEZ FORT
AVI	Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	BDD Faune 74/HYD	An II	x	x	Art 3	LC	LC	x	MOYEN
AVI	Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>	BDD Faune 74	x	x	An II/2	x	LC	LC	x	FAIBLE
AVI	Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>	BDD Faune 74	An III	x	x	Art 3	LC	LC	x	MOYEN
AVI	Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	BDD Faune 74	An III	x	x	Art 3	LC	LC	Oui	MOYEN
AVI	Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbicum</i>	BDD Faune 74	An II	x	x	Art 3	NT	VU	Oui	TRES FORT
AVI	Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	BDD Faune 74	An II	x	x	Art 3	NT	EN	x	TRES FORT
AVI	Martinet noir	<i>Apus apus</i>	BDD Faune 74/HYD	An III	x	x	Art 3	NT	LC	x	ASSEZ FORT
AVI	Merle noir	<i>Turdus merula</i>	BDD Faune 74/HYD	An III	x	An II/2	x	LC	LC	x	FAIBLE
AVI	Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>	BDD Faune 74	An III	x	x	Art 3	LC	LC	x	MOYEN
AVI	Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i>	BDD Faune 74	An II	x	x	Art 3	LC	LC	x	MOYEN

Décembre 2018

AE18-011/Potentialités environnementales/Version 1.0



Taxon	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Source	Statuts de protection							Enjeux de conservation
				Conv. de Berne	Conv. de Wash.	Dir. Habitats / Oiseaux	Protection nationale	Liste Rouge Nationale	Liste Rouge Régionale (RA)	ZNIEFF (RA)	Global
AVI	Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	BDD Faune 74/HYD	An II	x	x	Art 3	LC	LC	x	MOYEN
AVI	Mésange huppée	<i>Lophophanes cristatus</i>	BDD Faune 74	An II	x	x	Art 3	LC	LC	x	MOYEN
AVI	Mésange nonnette	<i>Poecile palustris</i>	BDD Faune 74	An II	x	x	Art 3	LC	LC	x	MOYEN
AVI	Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	BDD Faune 74	An III	An A	An I	Art 3	LC	LC	Oui	ASSEZ FORT
AVI	Milan royal	<i>Milvus milvus</i>	BDD Faune 74	An III	An A	An I	Art 3	VU	CR	Oui	TRES FORT
AVI	Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	BDD Faune 74/HYD	x	x	x	Art 3	LC	NT	x	ASSEZ FORT
AVI	Moineau friquet	<i>Passer montanus</i>	BDD Faune 74	An III	x	x	Art 3	EN	VU	Oui	TRES FORT
AVI	Pic vert	<i>Picus viridis</i>	BDD Faune 74	An II	x	x	Art 3	LC	LC	x	MOYEN
AVI	Pie bavarde	<i>Pica pica</i>	BDD Faune 74/HYD	x	x	An II/2	x	LC	NT	x	ASSEZ FORT
AVI	Pigeon biset domestique	<i>Columba livia f. domestica</i>	BDD Faune 74	x	x	x	x	N/A	NA	x	FAIBLE
AVI	Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	BDD Faune 74/HYD	x	x	An II/1 - III/1	x	LC	LC	x	FAIBLE
AVI	Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	BDD Faune 74	An III	x	x	Art 3	LC	LC	x	MOYEN
AVI	Pouillot fitis	<i>Phylloscopus trochilus</i>	BDD Faune 74	An III	x	x	Art 3	NT	NT	x	FORT
AVI	Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i>	BDD Faune 74	An II	x	x	Art 3	LC	LC	x	MOYEN
AVI	Serin cini	<i>Serinus serinus</i>	BDD Faune 74/HYD	An II	x	x	Art 3	VU	LC	x	FORT
AVI	Sizerin cabaret	<i>Carduelis flammea cabaret</i>	BDD Faune 74	An II	x	x	Art 3	NE	NE	x	MOYEN
AVI	Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>	BDD Faune 74/HYD	An III	x	An II/2	x	LC	LC	x	FAIBLE
AVI	Verdier d'Europe	<i>Carduelis chloris</i>	BDD Faune 74	An II-III	x	x	Art 3	VU	LC	x	FORT
MAM	Hérisson d'Europe	<i>Erinaceus europaeus</i>	BDD Faune 74	An III	x	x	Art 2	LC	NT	x	FORT
MAM	Lapin de garenne	<i>Oryctolagus cuniculus</i>	BDD Faune 74	x	x	x	x	NT	VU	x	FORT
MAM	Renard roux	<i>Vulpes vulpes</i>	BDD Faune 74/HYD	x	x	x	x	LC	LC	x	FAIBLE
INS	Misis	<i>Hyponephele lycaon</i>	HYD	x	x	x	x	LC	VU	x	FORT
INS	Procris	<i>Coenonympha pamphilus</i>	HYD	x	x	x	x	LC	LC	x	FAIBLE

Station (N°, date...)	Nom TAXREF	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Coeff A/D	Protection / Patrimonialité								Enjeux de conservation
					Convention de Washington	Convention de Berne	Directive Habitats	Protection nationale	Protection RA	LR flora vasculaire France	LR flore vasculaire RA	Déterminante ZNIEFF RA	
Bosquet centre zone d'étude 28/05/2018	Juglans regia L., 1753	<i>Juglans regia</i>	Noyer commun	2	X	X	X	X	X	X	NA	X	FAIBLE
	Fraxinus excelsior L., 1753	<i>Fraxinus excelsior</i>	Frêne commun	+	X	X	X	X	X	X	LC	X	FAIBLE
	Acer campestre L., 1753	<i>Acer campestre</i>	Érable champêtre	1	X	X	X	X	X	X	LC	X	FAIBLE
	Acer pseudoplatanus L., 1753	<i>Acer pseudoplatanus</i>	Erable sycomore	1	X	X	X	X	X	X	LC	X	FAIBLE
	Corylus avellana L., 1753	<i>Corylus avellana</i>	Noisetier	1	X	X	X	X	X	X	LC	X	FAIBLE
	Rosa canina L., 1753	<i>Rosa canina</i>	Rosier des chiens	1	X	X	X	X	X	X	LC	X	FAIBLE
	Cornus sanguinea L., 1753	<i>Cornus sanguinea</i>	Cornouiller sanguin	2	X	X	X	X	X	X	LC	X	FAIBLE
	Salix caprea L., 1753	<i>Salix caprea</i>	Saule marsault	3	X	X	X	X	X	X	LC	X	FAIBLE
	Pyrus communis subsp. pyrastrer (L.) Ehrh., 178	<i>Pyrus pyrastrer</i>	Poirier sauvage	+	X	X	X	X	X	X	LC	X	FAIBLE
	Prunus avium (L.) L., 1755	<i>Prunus avium</i>	Merisier	+	X	X	X	X	X	X	LC	X	FAIBLE
	Clematis vitalba L., 1753	<i>Clematis vitalba</i>	Clématite vigne blanche	1	X	X	X	X	X	X	LC	X	FAIBLE
		<i>Rubus sp.</i>	Rubus sp.	1									FAIBLE
	Urtica dioica L., 1753	<i>Urtica dioica</i>	Ortie dioïque	1	X	X	X	X	X	X	LC	X	FAIBLE
	Geum urbanum L., 1753	<i>Geum urbanum</i>	Benoîte commune	+	X	X	X	X	X	X	LC	X	FAIBLE
	Hedera helix L., 1753	<i>Hedera helix</i>	Lierre grimpant	1	X	X	X	X	X	X	LC	X	FAIBLE
	Glechoma hederacea L., 1753	<i>Glechoma hederacea</i>	Lierre terrestre	1	X	X	X	X	X	X	LC	X	FAIBLE
	Geranium robertianum L., 1753	<i>Geranium robertianum</i>	Herbe à Robert	1	X	X	X	X	X	X	LC	X	FAIBLE
	Primula veris L., 1753	<i>Primula veris</i>	Primevère officinale	+	X	X	X	X	X	X	LC	X	FAIBLE
	Galium mollugo L., 1753	<i>Galium mollugo</i>	Gaillet commun	1	X	X	X	X	X	X	LC	X	FAIBLE
	Fragaria vesca L., 1753	<i>Fragaria vesca</i>	Fraisier des bois	1	X	X	X	X	X	X	LC	X	FAIBLE
	Carex hirta L., 1753	<i>Carex hirta</i>	Laîche hérissée	1	X	X	X	X	X	X	LC	X	FAIBLE
	Scirpus sylvaticus L., 1753	<i>Scirpus sylvaticus</i>	Scirpe des bois	2	X	X	X	X	X	X	LC	X	FAIBLE
	Juncus inflexus L., 1753	<i>Juncus inflexus</i>	Jonc courbé	+	X	X	X	X	X	X	LC	X	FAIBLE
	Viburnum lantana L., 1753	<i>Viburnum lantana</i>	Viorne lantane	+	X	X	X	X	X	X	LC	X	FAIBLE
	Acer platanoides L., 1753	<i>Acer platanoides</i>	Érable plane	1	X	X	X	X	X	X	LC	X	FAIBLE
	Salix alba L., 1753	<i>Salix alba</i>	Saule blanc	+	X	X	X	X	X	X	LC	X	FAIBLE
Haie bord route 28/05/2018	Fraxinus excelsior L., 1753	<i>Fraxinus excelsior</i>	Frêne commun	2	X	X	X	X	X	X	LC	X	FAIBLE
	Acer pseudoplatanus L., 1753	<i>Acer pseudoplatanus</i>	Erable sycomore	1	X	X	X	X	X	X	LC	X	FAIBLE
	Tilia platyphyllos Scop., 1771	<i>Tilia platyphyllos</i>	Tilleul à grandes feuilles	+	X	X	X	X	X	X	LC	X	FAIBLE
	Corylus avellana L., 1753	<i>Corylus avellana</i>	Noisetier	3	X	X	X	X	X	X	LC	X	FAIBLE
	Cornus sanguinea L., 1753	<i>Cornus sanguinea</i>	Cornouiller sanguin	2	X	X	X	X	X	X	LC	X	FAIBLE



Station (N°, date...)	Nom TAXREF	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Coeff A/D	Protection / Patrimonialité								Enjeux de conservation
					Convention de Washington	Convention de Berne	Directive Habitats	Protection nationale	Protection RA	LR flora vasculaire France	LR flore vasculaire RA	Déterminante ZNIEFF RA	
	Acer campestre L., 1753	<i>Acer campestre</i>	Érable champêtre	2	X	X	X	X	X	X	LC	X	FAIBLE
	Abies alba Mill., 1768	<i>Abies alba</i>	Sapin pectiné	+	X	X	X	X	X	X	LC	X	FAIBLE
		<i>Salix sp.</i>	Saule	2									FAIBLE
	Prunus avium (L.) L., 1755	<i>Prunus avium</i>	Merisier	1	X	X	X	X	X	X	LC	X	FAIBLE
	Rosa canina L., 1753	<i>Rosa canina</i>	Rosier des chiens	2	X	X	X	X	X	X	LC	X	FAIBLE
		<i>Rubus sp.</i>	Rubus sp.	2	X	X	X	X	X		X	X	FAIBLE
	Urtica dioica L., 1753	<i>Urtica dioica</i>	Ortie dioïque	1	X	X	X	X	X	X	LC	X	FAIBLE
	Hedera helix L., 1753	<i>Hedera helix</i>	Lierre grimpant	1	X	X	X	X	X	X	LC	X	FAIBLE
	Primula veris L., 1753	<i>Primula veris</i>	Primevère officinale	2	X	X	X	X	X	X	LC	X	FAIBLE
	Galium aparine L., 1753	<i>Galium aparine</i>	Gaillet grateron	2	X	X	X	X	X	X	LC	X	FAIBLE
	Glechoma hederacea L., 1753	<i>Glechoma hederacea</i>	Lierre terrestre	1	X	X	X	X	X	X	LC	X	FAIBLE
	Geum urbanum L., 1753	<i>Geum urbanum</i>	Benoîte commune	+	X	X	X	X	X	X	LC	X	FAIBLE
	Geranium robertianum L., 1753	<i>Geranium robertianum</i>	Herbe à Robert	+	X	X	X	X	X	X	LC	X	FAIBLE
	Carex sylvatica Huds., 1762	<i>Carex sylvatica</i>	Laîche des bois	1	X	X	X	X	X	X	LC	X	FAIBLE
	Solidago gigantea Aiton, 1789	<i>Solidago gigantea</i>	Tête d'or	1	X	X	X	X	X	X	NA	X	FAIBLE
Prairie de fauche 28/05/2018	Salvia pratensis L., 1753	<i>Salvia pratensis</i>	Sauge des prés	2	X	X	X	X	X	X	LC	X	FAIBLE
	Knautia arvensis (L.) Coult., 1828	<i>Knautia arvensis</i>	Knautie des champs	1	X	X	X	X	X	X	LC	X	FAIBLE
	Ranunculus bulbosus L., 1753	<i>Ranunculus bulbosus</i>	Renoncule bulbeuse	2	X	X	X	X	X	X	LC	X	FAIBLE
	Bellis perennis L., 1753	<i>Bellis perennis</i>	Pâquerette	2	X	X	X	X	X	X	LC	X	FAIBLE
	Centaurea jacea L., 1753	<i>Centaurea jacea</i>	Centauree jacée	1	X	X	X	X	X	X	LC	X	FAIBLE
	Carex flacca Schreb., 1771	<i>Carex flacca</i>	Laîche glauque	+	X	X	X	X	X	X	LC	X	FAIBLE
	Dactylis glomerata L., 1753	<i>Dactylis glomerata</i>	Dactyle aggloméré	2	X	X	X	X	X	X	LC	X	FAIBLE
	Briza media L., 1753	<i>Briza media</i>	Brize intermédiaire	1	X	X	X	X	X	X	LC	X	FAIBLE
	Galium mollugo L., 1753	<i>Galium mollugo</i>	Gaillet commun	2	X	X	X	X	X	X	LC	X	FAIBLE
		<i>Cerastium sp.</i>	Céraiste	2									FAIBLE
	Rhinanthus alectorolophus (Scop.) Pollich, 1777	<i>Rhinanthus alectorolophus</i>	Rhinanthe velu	2	X	X	X	X	X	X	LC	X	FAIBLE
	Primula veris L., 1753	<i>Primula veris</i>	Primevère officinale	2	X	X	X	X	X	X	LC	X	FAIBLE
		<i>Euphorbia sp.</i>	Euphorbe	1									FAIBLE
	Rumex acetosa L., 1753	<i>Rumex acetosa</i>	Oseille des prés	1	X	X	X	X	X	x	LC	X	FAIBLE
	Poterium sanguisorba L., 1753	<i>Sanguisorba minor</i>	Petite pimprenelle	1	X	X	X	X	X	X	X	X	FAIBLE

Station (N°, date...)	Nom TAXREF	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Coeff A/D	Protection / Patrimonialité								Enjeux de conservation
					Convention de Washington	Convention de Berne	Directive Habitats	Protection nationale	Protection RA	LR flora vasculaire France	LR flore vasculaire RA	Déterminante ZNIEFF RA	
	Tragopogon pratensis L., 1753	<i>Tragopogon pratensis</i>	Salsifi des prés	2	X	X	X	X	X	X	LC	X	FAIBLE
	Lathyrus pratensis L., 1753	<i>Lathyrus pratensis</i>	Gesse des prés	1	X	X	X	X	X	X	LC	X	FAIBLE
	Plantago lanceolata L., 1753	<i>Plantago lanceolata</i>	Plantain lancéolé	2	X	X	X	X	X	X	LC	X	FAIBLE
		<i>Trifolium sp.</i>	Trèfle	2									FAIBLE
	Convolvulus arvensis L., 1753	<i>Convolvulus arvensis</i>	Liseron des champs	+	X	X	X	X	X	X	LC	X	FAIBLE
	Silene latifolia Poir., 1789	<i>Silene latifolia</i>	Compagnon blanc	+	X	X	X	X	X	X	LC	X	FAIBLE
	Erigeron annuus (L.) Desf., 184	<i>Erigeron annuus</i>	Vergerette annuelle	+	X	X	X	X	X	X	LC	X	FAIBLE
	Holcus lanatus L., 1753	<i>Holcus lanatus</i>	Houlque laineuse	1	X	X	X	X	X		LC	X	FAIBLE
	Rumex obtusifolius L., 1753	<i>Rumex obtusifolius</i>	Patience à feuilles obtuses	1	X	X	X	X	X	X	LC	X	FAIBLE
	Veronica chamaedrys L., 1753	<i>Veronica chamaedrys</i>	Veronique petit chêne	+	X	X	X	X	X	X	LC	X	FAIBLE
	Geranium dissectum L., 1755	<i>Geranium dissectum</i>	Géranium découpé	+	X	X	X	X	X	LC	LC	X	FAIBLE
	Lotus corniculatus L., 1753	<i>Lotus corniculatus</i>	Lotier corniculé	1	X	X	X	X	X	X	LC	X	FAIBLE
	Crepis biennis L., 1753	<i>Crepis biennis</i>	Crépide bisannuelle	1	X	X	X	X	X		LC		FAIBLE
	Trifolium badium Schreb., 184	<i>Trifolium badium</i>	Trèfle brun	1	X	X	X	X	X	X	LC	X	FAIBLE
	Arrhenatherum elatius (L.) P.Beauv. ex J.Presl & C.Presl, 1819	<i>Arrhenatherum elatius</i>	Fromental élevé	3	X	X	X	X	X	X	LC	X	FAIBLE
		<i>Bromus sp.</i>	Brome	1									FAIBLE